COMMEMORATION du 8 MAI

Comme le furent le 8 mai et le 11 novembre 2020, la cérémonie de cette année se déroula en comité restreint. Et avec masques!
Messieurs Ernest BLAINEAU, fidèle porte-drapeau et Hubert VRIGNAUD, président de l'UNC de notre secteur n'auraient su manquer cet hommage rendu. Etaient présents les deux adjoints, messieurs Fabrice MICHNIACKI et Steven TRAVERS ainsi que madame Véronique BAUDAIN, conseillère municipale. Devant cette assemblée réunie Madame le Maire fit lecture du message de Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants qui nous exhortait à entendre les mots de Malraux : « un monde sans espoir est irrespirable ».

TRAVAUX A LA MAIRIE

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avions informés des devis pour l'amélioration acoustique de la Salle du Conseil par la Société MMD et des travaux de peinture réalisés par l'entreprise TAUPIER pour rafraîchir l'entrée et le couloir de la Mairie ainsi que l'escalier menant au bureau du maire.

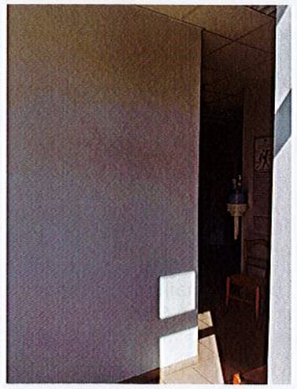

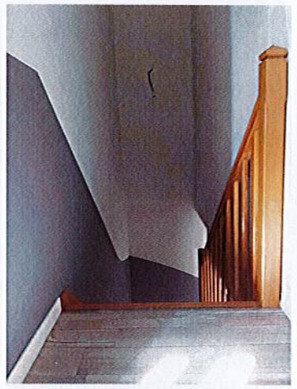

Il manque encore dans l'escalier le luminaire, dès qu'il sera installé, seront exposées sur les murs quelques photos du Givre. Celles de la Salle du Conseil seront repositionnées en utilisant un système de crédence.

LORSQUE CULTURE ET PATRIMOINE SE RENCONTRENT

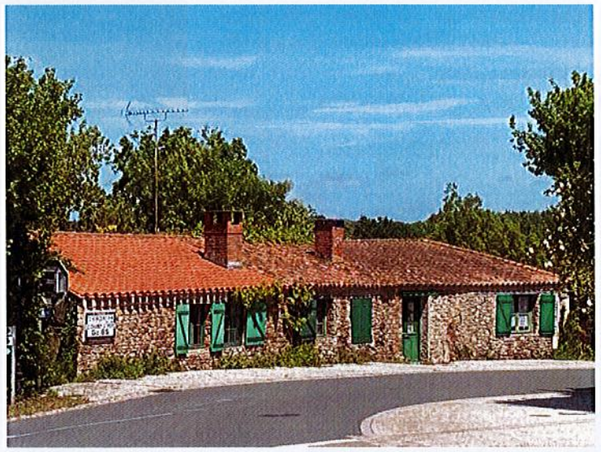

Le 10 septembre 2020, à l'unanimité, le Conseil Municipal décidait de se porter acquéreur du bâtiment appelé « l'ancienne saboterie » sis 1, route de Saint Vincent. Il s'agit de sauvegarder cette construction déjà présente sur l'Atlas Napoléonien, de la valoriser en y créant un lieu de rencontre convivial et culturel pour l'ensemble des givrais : *un point bibliothèque*.

En alliant les concepts de préservation patrimoniale et le monde de la littérature, la commune souhaite :

- sauvegarder un bâtiment historique et identitaire
- créer un lien intergénérationnel autour de ce patrimoine
- intégrer pleinement la mise en réseau des bibliothèques du territoire intercommunal
- favoriser l'accès aux livres aux personnes peu mobiles
- lutter contre l'isolement
- renforcer la cohésion des habitants par un point de rencontre, d'animation et de culture

Aux vues de ces valeurs, le 21 janvier 2021, le Conseil Municipal validait le plan de financement et consentait aux demandes des diverses subventions.
A cette intention, une estimation des travaux a été réalisée par le bureau d'architecte PELLEAU de la Roche sur Yon. Au cours de leur visite, nous avons pu leur soumettre notre projet. A savoir, par exemple, utiliser le terrain pour créer quelques places de stationnement qui serait séparées du bâtiment par la réhabilitation du muret existant. Cela permettrait un « sas » de protection pour que les enfants ne sortent pas directement sur la route.
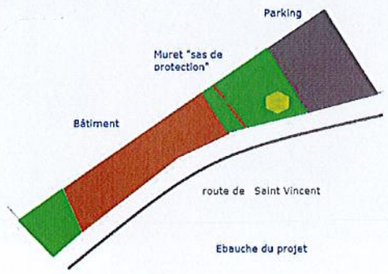
Ce 27 mai, la première phase concrète débutait par la signature de l'acte de vente devant le notaire de Saint Michel en l'Herm, par Madame le Maire.